

Moyens d'encadrement

M. Charles-Antoine BICHET,
expert comptable Fic Expertise
M. Raphaël THOMASSIN,
chef d'établissement

Durée : 1 jour – 6h00

Dates et lieux :

7 avril et 14 avril 2025, à Saint-
Maur-des-fossés
22 mai, à Allaire
20 juin, à Nancy

Droit d'inscription :

- Établissement < 200
élèves : 200 €
- Établissement > 200
élèves : 300 €

Financement :

Prise en charge AKTO et/ou
OGEC

Modalités d'accès :

- S'inscrire en ligne sur le site
du Synadic
[https://www.synadic.fr/nos-
formations/](https://www.synadic.fr/nos-
formations/)
- Possibilité de s'inscrire
jusqu'à 15 jours avant le
début de la formation

Accessibilité

Accessibilité aux personnes en
situation de handicap :
contacter la responsable
administrative.

Contact

Pour tout renseignement,
contacter la responsable
administrative :

Mme Bénédicte PRADIÉ
01 55 48 04 57
b.pradie@synadic.fr

Aptitudes

S'immerger dans les enjeux juridiques, comptables et managériaux propres à la fonction de chef d'établissement. Offrir une compréhension approfondie du cadre juridique du contrat d'association, essentiel pour naviguer avec rigueur dans la gestion des relations avec l'État. En distinguant clairement les fonds publics et privés grâce à la comptabilité analytique, les participants pourront sécuriser leurs pratiques financières. Des processus internes de vérification et de qualité seront abordés pour renforcer la fiabilité des pratiques et consolider les responsabilités. Cette formation permettra de développer des compétences organisationnelles et managériales clés pour piloter efficacement les audits et répondre aux attentes institutionnelles.

Compétences (Cf. *Référentiel de compétences du Titre de dirigeant*)

- Gestion administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation (C5-1)
- Communication, représentation et contribution de l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial (C5-2)
- Gestion des ressources humaines (C5-4)

Objectifs

- Connaître le cadre juridique du contrat d'association et les enjeux de l'audit
- Identifier les éléments clés de la comptabilité analytique pour distinguer fonds publics et fonds privés
- Mettre en œuvre des processus « qualité » internes de vérification et de sécurisation
- Développer ses compétences organisationnelles et managériales dans les gestion des relations avec l'État

Pré-requis nécessaires et Public concerné

Chefs d'établissement et personnels de gestion et/ou comptabilité

Contenu

- Les responsabilités du chef d'établissement liées au contrat d'association dans le domaine de la gestion
- La comptabilité et la gestion analytique pour rendre compte de l'utilisation des fonds privés et des fonds publics
- Les process internes de sécurisation et de vérification
- Les risques (État, URSSAF, etc. ...)
- Les gains en qualité et management
- Le déroulement de l'audit

Moyens d'encadrement

M. Charles-Antoine BICHET,
expert comptable Fic Expertise
M. Raphaël THOMASSIN,
chef d'établissement

Durée : 1 jour – 6h00

Dates et lieux :

7 avril et 14 avril 2025, à Saint-
Maur-des-fossés
22 mai, à Allaire
20 juin, à Nancy

Droit d'inscription :

- Établissement < 200
élèves : 400 € (200 € / jour)
- Établissement > 200
élèves : 600 € (300 € / jour)

Financement :

Prise en charge AKTO et/ou
OGEC

Modalités d'accès :

- S'inscrire en ligne sur le site
du Synadic

[https://www.synadic.fr/nos-
formations/](https://www.synadic.fr/nos-
formations/)

- Possibilité de s'inscrire
jusqu'à 15 jours avant le
début de la formation

Accessibilité

Accessibilité aux personnes en
situation de handicap :
contacter la responsable
administrative.

Contact

Pour tout renseignement,
contacter la responsable
administrative :

Mme Bénédicte PRADIÉ

01 55 48 04 57

b.pradie@synadic.fr

Programme détaillé

1. Connaître le cadre juridique du contrat d'association et les enjeux de l'audit :

Partie théorique :

- Les responsabilités du chef d'établissement liées au contrat d'association dans le domaine de la gestion
- Le déroulement de l'audit

2. Identifier les éléments clés de la comptabilité analytique pour distinguer fonds publics et fonds privés :

Partie théorique :

- Les bases de la comptabilité analytique

3. Mettre en œuvre des processus « qualité internes de vérification et de sécurisation :

Partie théorique :

- Les matrices de vérification et de sécurisation (organigramme, process, documents obligatoires, gestion du social des enseignants,...)

4. Développer ses compétences organisationnelles et managériales dans la gestion des relations avec l'État :

Partie théorique :

- Le management de la qualité

Moyens pédagogiques et techniques (méthodes mobilisées)

- Alternance d'apports théoriques et d'échanges de pratiques par les stagiaires
- Étude de documents proposés par les stagiaires
- Temps de questions/réponses

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

- Tour de table
- Positionnement individuel d'entrée et de sortie

Livrables à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent un support pédagogique de reprise de la formation donné à la fin de la formation.

Formalisation à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent un certificat de réalisation.